



www.cereste.fr

Cereste en Luberon

la Gazette

bulletin municipal

Janvier - Février 2012 n° 66

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Bonne Année 2012

L'année qui s'annonce sera, nous dit-on dans les médias, rude et difficile. Les difficultés économiques révèlent, décuplent et engendrent des situations de détresse sociale en France comme dans le monde. Cependant, avons-nous conscience de vivre ce qui est décrit comme une crise économique majeure ? Comme vous sans doute, je m'interroge sur le sens à donner à tout cela. Il m'apparaît que la réponse réside dans une revalorisation du politique. Le tout économique et les lois du marché ont montré leurs limites. Les rendez-vous électoraux majeurs qui s'annoncent seront l'occasion d'y réfléchir en prenant part pleinement à l'exercice de la démocratie. Lors de la présentation des vœux, alors que notre mandat municipal est à la moitié de son terme, je vous ai dressé l'état des réalisations effectives et présenté les nombreux projets qui nous font avancer. Réaliser ce pour quoi on a été élu est le premier devoir d'un maire, le deuxième est de rendre des comptes, le troisième est de ne pas se laisser détourner des deux premiers, ni par l'adversité ni par les difficultés. La politique prend alors tout son sens.

J'espère vous en donner encore les preuves pour l'année qui arrive que je vous souhaite aussi bonne, heureuse et douce que possible.

Vœux 2012... Bilan de mi-mandat

Un essor démographique

Cereste compte désormais 1250 habitants et lors de la cérémonie des vœux, le maire a souligné cet essor démographique qui, au confluent du pays d'Apt et du pays de Haute-Provence, place notre village à la 4^e place dans la CCPA. Ce développement n'est pas le fruit du hasard, la municipalité y a contribué en dotant Cereste des principaux services.



Un programme réalisé à 80%



Le maire a dressé à mi-mandat un bilan des réalisations effectuées. Extension du réseau vers la Viguière, travaux à l'école, création d'un parc pour enfants aux plantiers, aménagement d'une salle pour les ados au complexe sportif. Mais aussi création d'un parc de logements sociaux et aménagement d'un centre médical et paramédical. Réalisation du Plan local d'urbanisme, qui permettra la création de futurs quartiers d'habitation et d'infrastructures. Création d'un parking de 45 places avenue de la romane, réfection de la voirie et achat de matériel pour la propreté du village.



Coté patrimoine, on annonce la mise en valeur du prieuré de Carluc, des remparts du vieux village, du chemin de ronde, de la Maison médiévale où un programme d'acquisitions va permettre la création d'un parcours muséographique, enfin, réalisation tant attendue de la crèche et de la déchetterie. Ne manque à ce panorama que la station d'épuration dont le maire espère annoncer l'an prochain le début des travaux. Près de 80% du programme a donc été réalisé sans augmentation de la pression fiscale. Les projets sont nombreux et le plus concret réside dans la création d'une mairie aux normes place de la République.



Agenda de Février

Loto des pompiers

Samedi 4 février à 20h30 salle des fêtes.

Cinéma

Salle des fêtes

Samedi 11 février 20h45 Le Havre

Samedi 25 février 17h Le tableau

Samedi 25 février 20h45 Et si on vivait tous ensemble ?

Football

Stade de Reillanne à 15h

5 février FCCR2 / CORBIERES

12 février FCCR1 / EP MANOSQUE.

Expo

Dessins de Nigel Nicholls

1, cours A. Briand jusqu'au 12 février.

Fil d'argent

5 février à 17h30 à la salle des fêtes théâtre avec Scène Sat.

"Musée ôôôh musée bahhh" entrée 5€

14 février 14h concours de tarot à la salle des fêtes.

Etat civil 2011

Naissances

Naëlle BIANCO 02/03

Emy CONTOUR 27/01

Esteban ENA 13/10

Lawrys HEREDIA 26/09

Sam HUKEMA 20/10

Falilou KASSE 18/03

Séraphin NIQUET-BORRI 19/12

Théo PERRONE 25/01

Loan QUEMIN 05/05

Ilona RENAUT-BU 25/08

Emma REVELIN 30/06

Mariages

Charles-Henri DUFOUR
et Natacha RICHARD 22/07

Bruno GUIBERT
et Laure MASSAS 20/08

Olivier WETZLER
et Véronique USAI 30/07

Décès

Alexandre BERAUD 03/11

Rosine BERTRAND 05/01

Marc CARRERE 10/06

Jean-Pierre CHAMBON 26/04

Pierrette CUCHE ep CARRERE 15/03

Jeanne CUGNATY vve NERONDE 19/04

Jean-Luc GERVASONI 23/09

Henri HARDOUIN 13/03

Michel HUGUES 10/05

Claude MIGLIANO 13/06

Paulette PONS 05/04

Informations municipales

Compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2011

(l'intégralité est consultable en mairie
et sur www.cereste.fr)

Demande de Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux 2012 (ex D.G.E.) pour la réhabilitation et la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment de la poste. En raison de l'augmentation des opérations de tri qui s'effectueront à CERESTE pour l'ensemble du canton à compter de Mars 2012, la Poste a demandé que des travaux soient réalisés par la commune propriétaire des locaux. Un projet de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment a donc été voté pour un montant de 90 620 € qui fait l'objet d'une demande de dotation DETR pour un montant de 40%. Le loyer payé par la Poste sera revu en conséquence.

- Mise en sécurité de l'entrée Est du village par la construction d'un giratoire sur la RD 4100 comme prévu en 2001 par la DDE. Le Conseil général 04 en qualité de gestionnaire de la RD 4100 devrait prendre en charge 50% du coût total des travaux. La commune aura la charge du coût de l'étude préliminaire et demande une subvention de 40% au titre de la DETR.

- Construction d'une toiture sur le bâtiment communal en procédure de marché adapté : choix de l'entreprise. 8 propositions ont été reçues. C'est l'offre de l'entreprise Durance Charpente des Mées, économiquement la plus avantageuse, qui a été retenue. Le Conseil Municipal valide le choix de cette entreprise pour un montant H.T. de 32 940,00 €.

- Réalisation d'une nouvelle gendarmerie sur le terrain des Aires. Le Maire fait part de la décision de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (D.G.G.N.) de réaliser des locaux de services et de logements au profit de la Brigade de proximité de Cereste sur le terrain communal des Aires. La Commune sera déclarée maître d'ouvrage dans le cadre juridique du décret 93-130 du 28/01/93. L'opération sera réalisée sur le terrain des Aires d'une superficie de 4 112 m². Le loyer stipulé invariable pendant 9 ans sera calculé au taux de 6 % du montant des coûts-plafonds en vigueur.

- Demande de subvention auprès de la CAF, CG04, CR PACA et DRJS pour la création d'un parcours de santé et lancement de la consultation des travaux d'entretien des sentiers de la commune.

ASSAINISSEMENT

Depuis le 01/01/2012 suite à un appel d'offre le nouveau gestionnaire de l'assainissement à Cereste est la société SOGEDO sise à Apt, Zone industrielle les Bourguignons. Bien évidemment cette société n'intervient que sur le domaine public de la commune. Si vous constatez un problème et en cas de fermeture des services de la Mairie vous pouvez composer le 04 90 04 66 73.

COUPURES DE COURANT

Depuis quelques semaines, pendant les épisodes venteux, on constate sur notre commune et sur la commune de Reillanne des coupures de courant fort désagréables qui dérèglent et endommagent les appareils électriques. Avertie par la municipalité et le syndicat d'électrification, ERDF est à pied d'œuvre pour rechercher la panne. Les causes probables en sont soit un arbre qui touche un fil à Haute tension soit un isolateur sur un des poteaux. La détection de la cause de la panne peut prendre du temps car les recherches s'effectuent à pied ou en véhicules tout terrain et en hélicoptère dans les endroits inaccessibles. Si vous repérez une anomalie de ce type sur les lignes, il faut faire remonter l'information aux exploitants en la signalant à la Mairie qui transmettra.

ARCHITECTE CONSEIL DU PARC

Anne Bouisset officie deux mardis après midi par mois à la mairie où elle examine les dossiers d'urbanisme des particuliers. Le respect des normes architecturales du parc est fortement recommandé mais sa mission est avant tout de conseiller et d'aider. Prochaines permanences les 7 et 21 février. Il faut prendre rendez vous au 04 92 79 00 15.



Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr

Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

A ne pas rater... quelques rendez-vous



Février c'est le mois des crêpes, des merveilles, des navettes... D'abord pour la chandeleur, fête du retour des lumières au sortir de l'hiver, mais aussi pour mardi gras, le 21 cette année, dernier jour de "gras" avant le "maigre" du carême. C'était jadis, car les traditions se perdent un peu, la dernière occasion de festoyer avant les fêtes de Paques. Une journée de joie et de liberté, de folie, de farce, où les règles de vie normale sont suspendues et où chacun fait un peu comme il lui plaît, se déguise, mange tout ce qu'il veut, et sort chanter dans les rues. Autrement dit c'est Carnaval.

CARNAVAL

Et justement cette année à Cereste le Carnaval du village aura lieu le samedi 24 mars à partir de 14h30. Grand défilé sur le thème du Far west, goûter country, muffins et sirop d'érable... grain de folie et envie de s'éclater indispensables. Organisation Stéphane Pacchiano et la commission municipale sports loisirs et associations, tél. 06 03 46 52 02.

FIL D'ARGENT

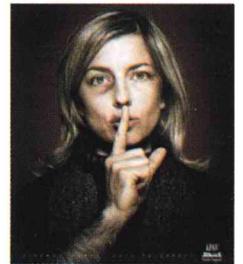
Nouvelles activités.

SKETCHS « du geste à la parole » gymnastique de la mémoire et de la confiance en soi chaque mercredi de 14 à 16h Maison ISOARD (derrière la mairie). ORIGAMI (pliage des serviettes en papier, décoration de boîtes, création de cartes) chaque mardi de 14 à 16h Maison ISOARD.

Merci de vous inscrire rapidement au 04 92 79 06 69

JOURNEE DE LA FEMME

Elle a lieu le 8 mars, mais avec un peu d'avance Marie Flore accueille le 3 mars à 15h30 à la médiathèque, Géraldine Lafond, directrice du centre d'information sur le droit des femmes et des familles pour une conférence sur les violences faites aux femmes. Projection de 10 courts métrages sur la thématique des violences conjugales, avant d'amorcer une discussion. Une petite collation terminera l'après-midi. On souhaite le plus de femmes possible, mais ce sont les hommes qu'il s'agit aussi de sensibiliser. Rares sont ceux qui peuvent imaginer un de leurs potes en train de cogner. Et pourtant... Cela se passe le plus souvent dans le plus sombre des huis clos. Ensuite, au grand jour rien ne transparait. Brisons ce silence.



Retour sur la fin de l'année 2011

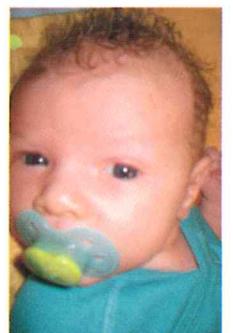
La fin de l'année a été culturelle à Cereste avec une conférence très documentée sur les crèches et la nativité par Hélène Novaresio à la médiathèque, iconographique avec les images cerestaines "instantanés" de Nigel Nicholls, conviviale avec le repas du fil d'argent à la salle des fêtes, artisanale autour des poteries d'Annelise Vaysse place des marronniers,

bondissante et animée sur les châteaux gonflables du Noël des enfants, place de la république, une après-midi pour laquelle le président du comité d'animation alias "Gouly" remercie les commerçants qui ont généreusement participé. Mais aussi une fin d'année pleine de grâce cristalline avec les voix harmonieuses de la chorale Jitro dans le

chœur de l'église, une fin d'année solidaire enfin où aidé par les chevaliers de l'ordre de Malte et des commerçants, le café de France a organisé un Noël solidaire le soir du 24. La municipalité n'oublie pas de remercier les personnes qui ont illuminé leurs maisons ou leurs jardins donnant ainsi encore davantage un air de fête à Cereste.



Bébé de Décembre
Séraphin Niquet-Borri est arrivé le 19 décembre.
3kg460 pour 47cm, les dimensions d'un grand bonheur et d'un super cadeau de Noël.



Le plan de sauvegarde communal

UNE OBLIGATION LEGALE



C'est une obligation pour les communes de mettre en œuvre un plan prévisionnel qui permette d'anticiper sur la conduite à tenir en cas de survenance d'un accident majeur, tremblement de terre, glissement de terrain, fuite radioactive, incendie, inondation, mais aussi phénomènes météo de grande ampleur. C'est notre maire, Gérard Baumel, qui après étude des moyens matériels et humains ainsi que des risques et des enjeux, a rédigé un plan de sauvegarde communal (PCS) en y intégrant un organigramme de commandement et un tronc commun de

procédures de secours. Les mesures particulières à chaque type d'évènement ont été également prévues et détaillées. Ce document de 70 pages qui contient toutes les informations communales, un état des risques et les cartes des réseaux a été validé par le conseil municipal et transmis à la préfecture.

LE POSTE DE COMMANDEMENT

Pour que ce PCS ne soit pas un document administratif de plus, et conformément aux instructions préfectorales, à Cereste, la municipalité a décidé d'installer un poste de commandement opérationnel toute l'année, 24/24. Situé au complexe sportif place de l'Europe, il contient toutes les cartes tous les instruments, toute la logistique qui permettent d'agir vite et efficacement. Le plus important et qui a été félicité lors d'une visite préfectorale est le système de communication par satellite qui permet de communiquer quand le courant et les lignes téléphoniques sont coupées.

L'EXERCICE DU 17 JANVIER

Le PCS a été testé lors d'un exercice grandeur nature organisé par la préfecture de zone incluant les préfectures du 04, du 13, du 84 et du 83, les services de sûreté et de défense de l'Etat et une vingtaine de communes dont Cereste. Un scénario fictif d'un séisme de 6.9 avec fuite radioactive à Cadarache a été produit et chaque participant a été observé. Pompiers et gendarmes ont également apporté leur appui. Le bilan est satisfaisant, l'exercice ayant permis de dégager points forts et points faibles du dispositif.



Le risque nucléaire



En marge de l'exercice du 17 janvier Geneviève Baumont, longtemps cerestaine et qui possède toujours des attaches dans la commune, a présenté deux conférences sur le risque nucléaire. Une en direction d'un public adulte et l'autre à l'école communale. Ingénieur de formation, Geneviève est actuellement membre du collège des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Cette instance nationale était partie prenante dans l'organisation de l'exercice du 17 janvier. Elle est également administratrice à la direction de la communication de cette institution. A ce titre elle a réorganisé le dispositif de conférences afin de le rendre simple et



modulable, adaptable à toutes les communes et structures mêmes les plus petites. L'IRSN a proposé la conférence "comprendre le risque nucléaire" aux communes participant à l'exercice et c'est ainsi qu'à la demande de Gérard Baumel, Geneviève a retrouvé la commune. Au terme d'une heure où la compétence le disputait à l'intelligence, les personnes présentes en savaient beaucoup plus long sur l'atome, la simplicité des explications n'ayant d'équivalent que la difficulté intrinsèque du sujet. Les élèves de l'école ont eux aussi pu s'initier à la question et ont même participé à une émission d'Europe 1, dépêché à Cereste par l'IRSN pour un reportage sur le sujet.

Sainte Barbe

Pour les pompiers, la sécurité c'est tous les jours et l'on peut se féliciter d'avoir un centre de secours opérationnel et performant à Cereste. C'est un peu résumé, la teneur des discours prononcés par les élus lors de la récente Sainte Barbe. 29 sapeurs dont 4 recrutements au service de la population et à leur tête, Jean-Paul Reynier récemment décoré de la médaille d'honneur avec rosette pour service exceptionnel échelon argent, reçue des mains de la Préfète. Un chef émérite et respecté qui a remercié tous les pompiers pour leur engagement lors des 131 interventions de l'année, avant de remettre avec les élus, galons et médailles.

